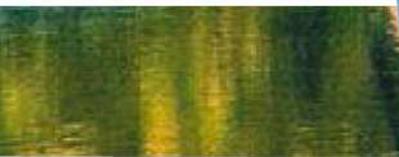
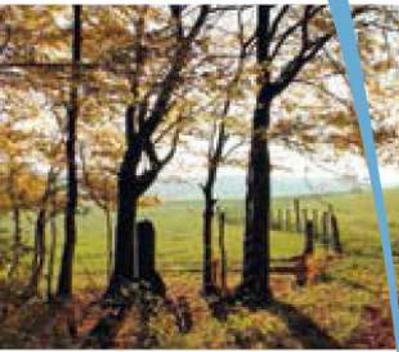




[www.mairie-hoste.fr](http://www.mairie-hoste.fr)

*Bulletin municipal n°32*

# Hoste Valette



Année 2017





# Hoste / Valette

## 2 villages pour 1 même commune

# *Nous aimons*

Hoste/Valette : mot du maire .....	p.2
Hoste/Valette bien géré.....	p.3
Hoste/Valette conviviale et rayonnante .....	p.6
Hoste/Valette avec des bons reflexes.....	p.10
Hoste/Valette sans déchets .....	p.11
Hoste/Valette qui prend des initiatives .....	p.12
Hoste/Valette avec ses étangs de pêche.....	p.14
Hoste/Valette avec sa politique de développement durable .....	p.15
Hoste/Valette qui préserve sa biodiversité .....	p.16
Hoste/Valette avec des forêts bien gérées.....	p.18
Hoste/Valette qui embellit son cadre de vie.....	p.19
Hoste/Valette attentif à ses Aînés .....	p.22
Hoste/Valette avec ses traditions.....	p.23
Hoste/Valette pour ses moments culturels.....	p.24
Hoste/Valette sensible à ses enfants .....	p.26
Hoste/Valette pour sa sécurité .....	p.28
Hoste/Valette avec sa vie associative .....	p.29
Hoste/Valette avec sa population.....	p.41
Hoste/Valette qui déroule le tapis rouge pour les miss.....	p.45





## *Nous aimons Hoste/Valette*

### Le mot du Maire

Chères Citoyennes,  
Chers Citoyens,

*C'est un réel plaisir pour moi de vous retrouver pour ce numéro rétrospectif « nous aimons HOSTE/VALETTE » qui vous permettra de vous prolonger dans l'année passée. L'année 2017 a été riche et dense : vous en mesurerez toute l'étendue en feuilletant les pages de ce bulletin.*

*Peut-être vous réjouirez-vous, comme moi, en revivant les temps forts de l'année 2017 qui se succèdent en photos, dès la page suivante. Sans doute vous surprendrez-vous à sourire, en reconnaissant plusieurs membres de nos familles, amis, voisins... Rassemblés à nos côtés, lors de différentes manifestations.*

*En poursuivant votre lecture, vous aurez plaisir à retrouver certaines de nos associations phares comme l'amicale des Sapeurs Pompiers, la maison Güth, l'association périscolaire de Barst/Hoste, le syndicat arboricole ou le rouge gorge. Toutes nos associations œuvrent pour le « Bien vivre ensemble » ; chacune remarquable de part le nombre de bénévoles qu'elle rassemble. Elles ont toutes joué le jeu en proposant des articles retraçant leurs grands moments ou ceux à venir. L'aperçu qui vous est proposé vous fera entrevoir l'esprit qui anime notre commune avec, je rappelle, un tissu riche de 11 associations et autant d'acteurs indispensables à notre dynamisme. (Voir page 29)*

*En tournant ces quelques pages, vous serez probablement intéressés par les actions menées dans les domaines de la vie de la commune, entre scolaire, périscolaire, jeunesse, culture, travaux, développement durable, sport, et monde associatif. La municipalité et les commissions de travail qui la composent ont porté de nombreux projets pour les administrés et pour leur cadre de vie. Parmi ceux-ci, figure une bonne place à la requalification et la sécurisation de la traversée de Hoste : un chantier d'envergure tant par sa durée que par le contexte dans lequel il se déroule (gêne pour les riverains et difficulté de circulation).*

*Se voir confier la gouvernance d'une organisation telle que la collectivité de HOSTE et VALETTE suppose des prises de position, des engagements et des décisions. Je n'aurai de cesse de rappeler que tous les travaux que nous engageons sont pensés pour le « Bien vivre ensemble », dans une vision à long terme pour nos villages. Je reste confiant en l'avenir.*

*Pour finir, j'espère que, comme moi, vous éprouvez une certaine fierté en refermant ce journal. Parce que si l'année écoulée a vu son lot de projets, de réussites, mais aussi de questions, de débats, elle fait partie intégrante de notre histoire commune. Notre tâche est de donner du sens à cette dynamique, de l'améliorer dans l'intérêt général qui guide notre politique. Nous sommes d'ores et déjà au rendez-vous en 2018 pour poursuivre notre engagement. Nous mènerons à bien nos dossiers entamés, consciencieusement et de manière juste, et verrons l'aboutissement au courant de cette nouvelle année que je vous souhaite, comme pour notre équipe, être à la hauteur de nos ambitions.*

*C'est avec engagement et optimisme que les Conseillers Municipaux et moi-même vous présentons de très joyeuses fêtes de fin d'année et nous vous donnons rendez-vous pour les traditionnels vœux de la municipalité le dimanche 28 janvier au Foyer de Hoste à 11h.*

*Pour l'équipe « Bien vivre à Hoste et Valette »,*

votre dévoué Maire, Michel JACQUES

# Nous aimons Hoste/Valette bien géré

## Le budget primitif 2017

par Michel JACQUES, président de la Commission des Finances et du Budget

Le Conseil Municipal réuni le 6 avril 2017, a adopté le Budget Primitif de l'année 2017 (B.P. 2017). Le budget reprend les résultats du Compte Administratif 2016 (C.A. 2016)

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale. Il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises dans le futur. Il est à la fois un acte de prévision et d'autorisation car il constitue un programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à réaliser sur une année et est l'acte juridique par lequel le Maire est autorisé à engager les dépenses votées par le Conseil Municipal. Il se divise en deux sections.

SECTION FONCTIONNEMENT	DEPENSES	B.P. 2016 pour mémoire	C.A. 2016	B.P. 2017
	Charges générales	143 500 €	79 227 €	165 700 €
	Charges de personnel	101 500 €	93 510 €	97 700 €
	Autres charges de gestion courante	63 600 €	39 270 €	62 700 €
	Charges financières (intérêts des emprunts)	500 €	1 739 €	4 150 €
	Dépenses imprévues ou divers	25 000 €	0 €	10 000 €
	<b>TOTAL</b>		<b>213 746 €</b>	
	RECETTES			
	Atténuations de charges	7 100 €	8 479 €	8 600 €
	Produits des services	120 000 €	126 093 €	47 400 €
Impôts et taxes	197 454 €	186 893 €	186 075 €	
Dotations et participations	91 000 €	120 403 €	104 000 €	
Produits de gestion courante	14 000 €	19 768 €	14 280 €	
Produits exceptionnels	8 000 €	10 325 €	8 800 €	
<b>TOTAL</b>		<b>471 961 €</b>		

*La section de fonctionnement comprend les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement des services et des bâtiments publics.*

*Pour les dépenses : les frais de fonctionnement, les dépenses de personnel, les dépenses courantes, les charges financières et la dette.*

*Pour les recettes :*

*Les taxes d'habitations, les taxes foncières les dotations versées par l'Etat, les produits et les services des ventes diverses (bois, pêche, chasse, locations FSE, MAS et appartements).*

La section d'investissement regroupe les dépenses d'achat de matériels et de mobiliers, de travaux sur les immeubles communaux ainsi que les constructions entrant durablement dans le patrimoine de la Commune.

SECTION INVESTISSEMENT	DEPENSES	B.P. 2016 Pour mémoire	C.A. 2016	B.P. 2017
	Immobilisations incorporelles (études, terrains, mobilier, matériel)	2 567 €	2 567 €	2 600 €
	Immobilisations corporelles (travaux : assainissement, réseaux secs, bâtiments)	82 614 €	121 402 €	33 720 €
	Emprunts et dettes	10 000 €	10 000 €	39 000 €
	Dépenses imprévues	19 000 €	0 €	10 000 €
	Opérations d'équipements	449 245 €	52 252 €	941 000 €
	<b>TOTAL</b>		<b>186 221 €</b>	
	RECETTES			
	Dotations (FC TVA + TLE + Aménagement)	21 000 €	29 332 €	28 000 €
	Excédents de fonctionnement capitalisés	448 508 €	448 508 €	141 914 €
Subventions d'investissement perçues	81 630 €	223 551 €	445 000 €	
<b>TOTAL</b>		<b>701 391 €</b>		

La préparation du budget primitif 2017, tout comme celui de 2016 s'inscrit dans un contexte national de stabilisation des déficits et de la dette publique. Les concours financiers de l'Etat aux collectivités territoriales ont diminué de 11 milliards d'€ entre 2015 et 2017. Malgré ce contexte et conformément aux engagements pris pendant la campagne électorale, il a été décidé de ne pas majorer les taux des 3 taxes locales.

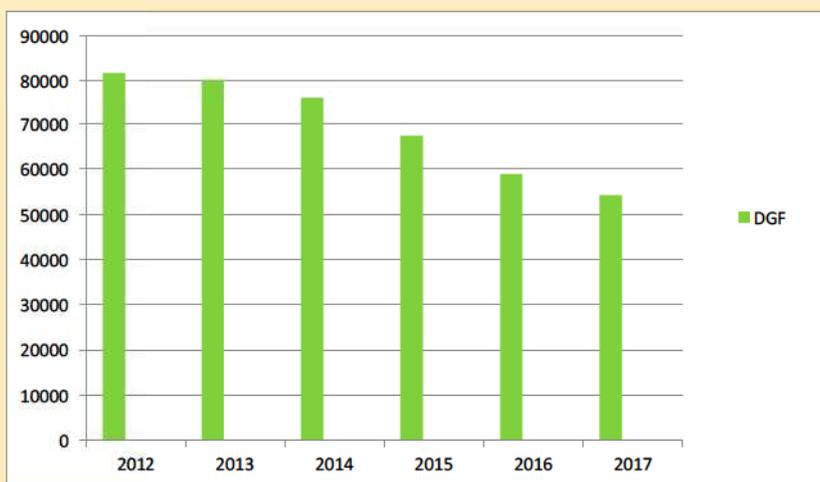
FISCALITE		2016	2017	Bases d'imposition	Produit en €
	Taux taxe d'habitation (T.H.)	<b>13,82%</b>	idem	624 500	86 306
	Taux taxe foncière sur propriétés bâties (T.F.P.B.)	<b>13,94%</b>	idem	379 100	52 847
	Taux taxe foncière sur propriétés non bâties (T.F.P.N.B.)	<b>47,55%</b>	idem	25 900	12 315
	TOTAL du produit fiscal attendu				151 468 €

### Dotations de l'Etat : impact de la baisse

Notre commune a connu, depuis 2012, une baisse des dotations de l'Etat sans précédent suite à la décision de ce dernier de faire participer les collectivités locales à son désendettement. Avant cette date, ces mêmes dotations ont toujours augmenté du taux de l'inflation.

En 2017, le budget communal enregistre ainsi une baisse de plus de 27 000 € de la DGF, passant de 81 669 € à 54 247 €

Dans ce contexte, nos dépenses de fonctionnement sont totalement revues d'année en année lors de la préparation du budget pour éviter une hausse des impôts locaux, comme cela s'est pratiqué dans bien d'autres communes.



Baisse de la Dotation De Fonctionnement 1

## Situation financière de HOSTE

Analyse financière réalisée par la trésorerie de Saint-Avold en octobre 2017



### Les recettes de fonctionnement :

En 2016 les ressources fiscales (Taxe d'habitation, Taxe foncière sur le bâti, Taxe foncière sur le non-bâti) diminuent de 14,6% soit 271 €/habitant contre 380 € pour la moyenne retenue. Les dotations et participations de l'Etat diminuent de 6,1% en 2016 soit 184 €/habitant contre 171 € pour la moyenne de la strate.

En 2016, les autres produits réels augmentent de 61,4% : 72 342 € concernent les ventes de bois, 50 907 € les droits de chasse et pêche et 20 141 € pour les loyers.

### Les dépenses de fonctionnement :

Les charges de fonctionnement réelles diminuent en 2016 de 1,3%. Elles s'établissent à 213786€ soit 321 €/habitant contre 514 € en moyenne. Dans ce groupe, les charges de personnel augmentent de 2,1 % ce qui correspond à 130 €/habitant contre 215 € en moyenne. Par contre les charges financières continuent de baisser pour ne représenter que 2 €/habitant contre 19 € pour la moyenne retenue.

### L'autofinancement :

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursement de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels et les charges réelles de fonctionnement.

Pour notre commune la CAF brute est de 243 808 €. Elle est en légère augmentation suite à une augmentation des produits réels mais aussi à une diminution des charges réelles de la commune par rapport à 2015. Elle représente 373€/habitant soit 53,7% des produits contre 153 €/habitant et 22% en moyenne. Le pourcentage de 53,7 est excellent. ce qui permet à notre commune de dégager des ressources propres sur son fonctionnement pour investir.

### Les opérations d'investissements :

La commune entre 2012 et 2016 a investi pour 1 539k€, soit 470 €/habitant et par an, ce qui est très important pour la commune et au-dessus de la moyenne. Les investissements moyens des communes de même catégorie sont de l'ordre de 300 €/habitant. En 2016, la commune a investi pour 194 000 € sans avoir eu recours à l'emprunt et ceci depuis 2013.

### Endettement :

La dette de la commune constitue un point fort. Avec 40 800 €, elle correspond à 62 € par habitant (moyenne 545 €). La capacité de désendettement (dette/CAF) est inférieure à 2 mois.

Ce très bon exercice 2016 a permis à la commune d'entrer dans une phase de gros travaux avec, d'une part, un autofinancement sain et une trésorerie rassurante. La commune peut se permettre d'emprunter si c'est nécessaire et même de négocier le taux de cet emprunt auprès de l'organisme prêteur. **La commune fait partie du groupe des communes les moins endettées de France.**

### En résumé : Principaux constats :

La structure financière de la commune est satisfaisante

### Ses points faibles sont :

- Des ressources fiscales qui stagnent et des bases d'impositions faibles

### Ses points forts sont :

- Une CAF d'un bon niveau ainsi qu'un fonds de roulement permettant des réserves conséquentes,
- Un endettement faible,
- Une maîtrise de ses charges de fonctionnement et surtout de ses charges structurelles,
- Un niveau d'investissement élevé.



*Nous aimons Hoste/Valette conviviale et rayonnante*

## Requalification de la Rue Nationale à Hoste : les travaux d'enfouissement des réseaux et de voirie se poursuivent...

Esthétique et sécurité sont les deux raisons majeures qui poussent les communes à enfouir les réseaux électriques, téléphonique, fibre optique et ceux de l'éclairage public. Hoste n'échappe pas à la tendance.

Depuis plus d'un an à Hoste, la RD 657 vit au rythme des bruits des pelleteuses et des tranchées.

Un important chantier d'enfouissement des réseaux basse et haute tension, téléphone et fibre optique est mené dans la traversée de Hoste. Le but de cette opération est de supprimer les câbles aériens disgracieux et de sécuriser les alimentations électriques et téléphoniques qui, de la sorte, ne seront plus soumises aux intempéries. Les supports béton seront éliminés pour laisser la place à de sobres candélabres. A noter que le conseil municipal a pour projet de poursuivre ce programme par la suite sur Valette.



## Visite de chantier, inauguration, présentation du projet et signature protocolaire de la convention avec le Département

C'est Mardi 21 mars 2017 à 15h00, devant le panneau de chantier que Michel JACQUES, Maire de Hoste a invité les élus du Département, son équipe municipale et technique ainsi que tous les dirigeants ou représentants des entreprises qui interviennent dans la réalisation des travaux.

Dans un premier temps, c'est avec Madame Carmen DILIGENT, Vice-présidente du Conseil Départemental et Monsieur Laurent KLEINHENTZ, Conseiller Départemental du Canton de Freyming-Merlebach que M. le Maire a inauguré officiellement ce grand chantier en apposant l'affiche « **avec le soutien financier du Département de la Moselle...** ». Ce geste marque le partenariat et le soutien du Département avec la Commune de Hoste

Dans un deuxième temps, les élus se sont retrouvés à la salle communale pour une présentation de ce grand chantier intitulé « Requalification et sécurisation de la traversée de HOSTE ».



« Hoste est traversé en moyenne par 4800 véhicules/jours dont 500 poids lourds. C'est à partir de ce constat que nous nous sommes rapidement positionnés sur le projet pour la mise en sécurité de cet axe.

Les études ont démarrées en avril 2015.

Pour cela nous nous sommes laissé accompagner par un bureau d'études avec lequel nous sommes rencontrés de très nombreuses fois pour des réunions en mairie devant des plans, sur le terrain bien sûr mais également dans d'autres villages où ce type de travaux a été réalisé.

C'est un projet de grande envergure puisque le chantier s'étale sur environ 1200 mètres. »

« **Nous avons travaillé sur différents axes :**

- **Ralentissement des véhicules en entrant dans le village,**
- **Régulation de la vitesse devant l'école et à l'intérieur de l'agglomération,**
- **Réduction de la largeur de la chaussée,**
- **Création de nombreuses places de parking,**
- **Mise aux normes notamment pour les personnes à mobilité réduite afin que les trottoirs soient suffisamment larges et création de passages piétons normalisés.**

***Parallèlement nous allons poursuivre la mise en place d'un nouvel éclairage public avec l'enfouissement de tous les réseaux aériens. (Électricité, téléphone, fibre optique)***

***Enfin***

***A l'issue du lot « voirie », nous finaliseront le projet avec un embellissement paysager de toute la traversée de Hoste.***

***L'objectif final sera de rendre notre village plus moderne, il va refléter une image plus attrayante mais surtout plus sécurisée.***

Pour ce qui concerne le financement :

Notre projet présente toutes les caractéristiques nécessaires pour obtenir des subventions liées à l'aménagement du territoire et de l'aide aux petites communes rurales :

les subventions obtenues ainsi que celles à venir sont estimées à 41% du montant total des travaux, la commune va contracter un prêt représentant 22% du montant total des travaux, enfin une partie en autofinancement à hauteur de 37%. »



Après les différentes interventions des élus du Département, M. le Maire et Mme la Vice-Présidente du Conseil Départemental ont procédé à la signature protocolaire de la convention AMITER. En effet par courrier du 5 septembre 2016, Monsieur Patrick WEITEN, Président du Conseil Départemental a notifié l'octroi d'une subvention de 350 000 € dans le cadre du dispositif AMITER en faveur de ce projet.

Au niveau communal, nous sommes arrivés dans la seconde partie de notre mandat. Au cours de ces quatre ans, nous avons réalisé l'ensemble des projets inscrits dans notre programme électoral ainsi que de nombreux travaux qui n'ont pas été annoncés lors de notre campagne de présentation et nous pouvons que nous en féliciter.



# Rétrospective des travaux réalisés en 2017.

Dans la préparation du budget, les membres de la commission des finances se sont réunis au cours de deux séances de travail afin d'étudier cinq dossiers d'investissements. Ces dossiers ont ensuite été présentés et validés lors de la séance du CM au cours de laquelle les élus ont voté le budget primitif pour l'exercice 2017 : les élus ont autorisé le Maire à faire toutes les démarches nécessaires pour solliciter différentes subventions.

## 1. Aménagement autour de l'église et du cimetière de Valette

Les allées du cimetière de Valette étant fortement endommagées, elles ont nécessité d'un point de vue sécuritaire une complète rénovation. Lors du débat d'orientation budgétaire les élus communaux ont décidé de moderniser les allées du cimetière de Valette de réaménager les abords de l'église dans sa globalité. Les travaux ont été les suivants : Suppression de la butte de terre entre la route et l'église avec construction d'un mur en pierres naturelles et reprise des joints du mur en pierre naturelles du cimetière. Reconstruction des petites marches menant au cimetière. Réaménagement paysager plus sobre le long de la route. Pose d'un nouveau revêtement dans les allées du cimetière sur la base de pierres calcaires de notre région. Reprise du crépi autour de l'église avec un enduit à base de chaux. Enfin, à noter que des membres du Conseil de fabrique aidés par des bénévoles du village ont profité des travaux pour aménager un WC à l'intérieur de la sacristie. Merci à Dany BOUR, Claudine BRUN, Alain CLAMME, Guy ANTON et toutes les personnes ayant participé à ces travaux.



## 2. Installation de panneaux pédagogiques et tables d'orientations

La Municipalité de Hoste a le souci du bien-être de ses habitants mais également de l'accueil des touristes extérieurs. Partant du constat que notre commune a des atouts non négligeable en termes de tourisme avec ses deux villages ayant chacun une identité bien affirmée. Plusieurs forêts sont idéalement réparties sur son territoire. Notre commune, se situant sur la route de la « Ligne Maginot Aquatique », a su conserver un cadre de vie verdoyant, convivial etc. . . , grâce à deux étangs de caractères. Dans le cadre du développement touristique de notre commune, nous avons décidé d'installer des panneaux pédagogiques autour de nos étangs et deux tables d'orientations sur nos chemins de randonnées pédestres et vélo. Nous pensons que ces investissements touristiques apporteront une plus value à l'effort considérable que mène la commune depuis quelques années en terme de tourisme.



## 3. Rénovation des fermetures extérieures de l'atelier municipal et du presbytère (transformé en appartements)

En termes d'isolation, d'économie d'énergie et de sécurité la porte principale de l'atelier municipal et la porte d'entrée du presbytère n'ont plus aucune efficacité. Le conseil municipal a décidé de procéder au remplacement de ces deux fermetures.



#### 4. Réaménagement de l'aire de retournement à Valette

L'aire de retournement à la sortie de Valette vers Leyviller a été conçue en 1988 lors de la création du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) pour les communes de Cappel, Barst/Marienthal et Hoste/Valette. Sa fonction essentielle est de permettre au car scolaire de faire demi-tour en toute sécurité, par la suite elle a connu d'autres usages notamment pour la circulation des véhicules de ramassage des ordures ménagères ainsi qu'aux véhicules de services et de secours. Comme vous avez pu le constater celle-ci était fortement endommagée avec d'énormes nids de poule. Nous avons le devoir de garantir la sécurité des usagers et notamment les scolaires, aussi la commune a fait le choix de réaliser cet investissement.



#### 5. Travaux de mise en accessibilité de l'école-mairie à Hoste

La loi 2005-102 du 11/02/2005 instaure l'égalité des droits et des chances vis-à-vis des personnes handicapées et prévoit la mise en accessibilité de tous les établissements et installations recevant du public pour le 1er janvier 2015. L'ordonnance n°2014-1090 du 26/09/2014 instaure les Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), correspondant à l'engagement de réaliser les travaux dans un délai indéterminé (jusqu'à 3 ans). La Communauté de Communes de Freyming-Merlebach s'est chargée de faire réaliser par le bureau « ACCESMETRIE » une analyse complète des lieux concernés dans notre commune. Il met en lumière tous les points d'intervention et toutes les actions à entreprendre pour rendre accessibles tous les bâtiments communaux et chiffre le montant global des préconisations. Le bâtiment « école-mairie » n'échappe pas à la règle : les travaux réalisés durant les grandes vacances scolaires ont été les suivants :

- Création d'une rampe en béton d'une pente inférieure à 5% avec un palier conforme et pose d'un garde-corps, permettant l'accès à la cour de récréation ;
- Démolition de la cloison entre le sanitaire et le lavabo, dépose des équipements existants et réaménagement du nouvel espace avec des équipements réglementaires.



Tous les travaux programmés ont été réalisés au cours de l'année 2017. Le tableau ci-dessous reprend les coûts des travaux ainsi que les subventions obtenues.

DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR L'ANNEE 2017							
	Intitulé du dossier	coût HT	coût ttc	subvention demandée	Montant	% sur HT	
1	Aménagement église et cimetière de Valette	11 349 €	13 619 €	Fond de soutien à l'investissement local	2 859 €	25,19%	
1'	Aménagement église et cimetière de Valette	11 349 €	13 619 €	Sénateur Masseret	2 000 €	17,60%	<b>42,80%</b>
2	Installation de panneaux pédagogiques + tables d'orientation	9 565 €	11 478 €	Sénateur Leroy	3 000 €	31,36%	
2'	Installation de panneaux pédagogiques + tables d'orientation	9 565 €	11 478 €	DETR 2016	2 391 €	25,00%	<b>56,36%</b>
3	Fermetures extérieures atelier municipal + porte d'entrée presbytère	5 557 €	6 668 €	Sénateur Masson	1 400 €	25,19%	<b>25,19%</b>
4	Réaménagement de l'aire de retournement à Valette	12 885 €	15 462 €	Sénateur Grosdidier	2 500 €	19,40%	
4'	Réaménagement de l'aire de retournement à Valette	12 885 €	15 462 €	Conseil Départemental	3 865 €	30,00%	<b>49,40%</b>
5	Travaux de mise en accessibilité Mairie/ Ecole de HOSTE	16 308 €	19 569 €	Sénateur Abate	3 000 €	18,40%	
5'	Travaux de mise en accessibilité Mairie/ Ecole de HOSTE	16 308 €	19 569 €	Fond de soutien à l'investissement local	8 154 €	50,00%	<b>68,40%</b>



## Nous aimons Hoste/Valette avec les bons reflexes

### Elagage des haies et arbres en bordure des voies publiques

Les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales, et des chemins ruraux (chemins, sentiers, etc...) ou qui encombrant les propriétés voisines doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 2,20 m à partir du sol naturel et 0,50 m de la limite de propriété. Les haies doivent être conduites de manière que leur développement ne fasse pas sailli sur les voies communales ou sur les chemins ruraux



## Brûler ses déchets est une infraction pénale

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre. Les brûlages sont interdits sauf dérogation exceptionnelle du Maire.

Les particuliers doivent déposer leurs déchets verts aux déchetteries communautaires.

Les déchets dits « verts », produits par les particuliers, sont considérés comme des déchets ménagers. Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- L'herbe issue de la tonte de pelouse
- les feuilles mortes
- les résidus d'élagage et de débroussaillage
- les résidus de taille de haies et d'arbustes
- les épiluchures

Les déchets verts doivent être déposées en déchetterie, vous pouvez également en faire un compost individuel.



## « A Hoste/Valette le bruit de voisinage c'est l'engagement de tous »

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils et d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore telles que les tondeuses à gazon, les tronçonneuses, les perceuses, les débroussailleuses ne peuvent être effectués que : du lundi au samedi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 20h00, exceptionnellement le dimanche de 10h00 à 12h00.



**Cf. Arrêté N°02/2014 du 16 juin 2014 Relatif à la réglementation sur le bruit**

# *Nous aimons Hoste/Valette sans déchets*

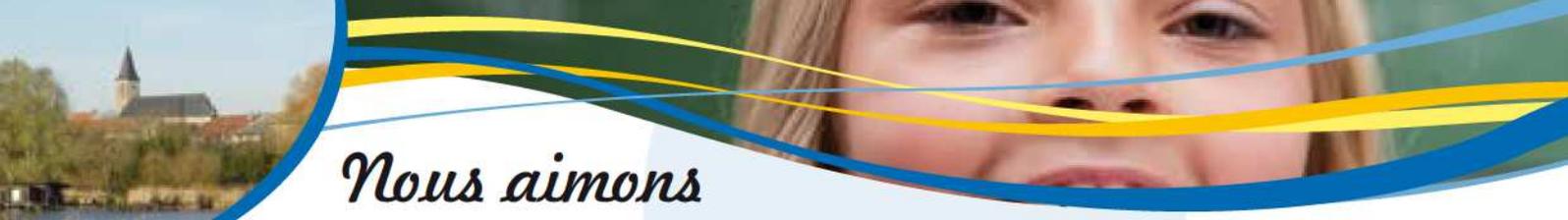
## Nettoyage de Printemps Hoste/Valette

L'ensemble de la population était invité samedi 29 janvier à 8h30 pour participer à une démarche citoyenne et écologique : Ils étaient ainsi près de trente bénévoles à participer au grand nettoyage de printemps sous une météo généreuse. Répartis par petits groupes, les volontaires se sont dispersés sur l'une ou l'autre des différentes zones de Hoste et Valette pour ramasser papiers et détritrus.

Il a été constaté une légère diminution de déchets ramassés par rapport à l'année dernière ce qui est une bonne chose. La matinée s'est conclue par un déjeuner au foyer de Hoste offert par la commune.

***Un grand merci à tous les participants!***





*Nous aimons*

*Hoste/Valette qui prend des initiatives*

## LIVR'ÉCHANGE : mode d'emploi

**Redonnons vie à la lecture  
Redonnons vie aux livres**

**On le prend, on le lit  
On le redépose, on en prend un autre.  
C'est le livr'échange**

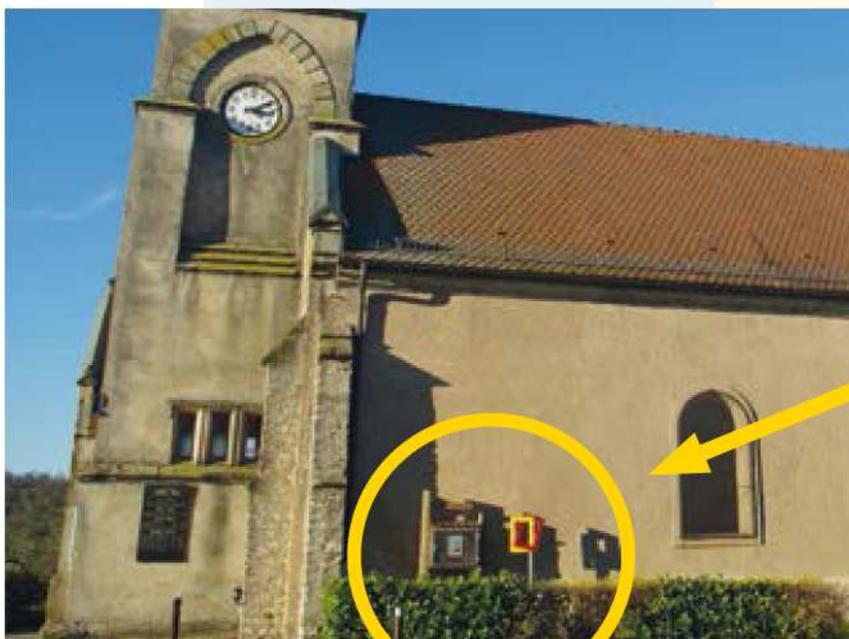
**Pensez à partager un livre qui vous a plu,  
avec quelqu'un d'autre.**

**Si vous le souhaitez vous pouvez aussi participer  
en y déposant un livre qui vous a plu.**

**C'est un système de partage basé sur le civisme,  
la solidarité et l'échange.**

**C'est une démarche participative des utilisateurs.**

**Tout cela gratuitement**



**CONTACT : LILIANE GABRYS : 06 83 14 39 39**

Comme vous avez pu le constater, une bibliothèque entièrement gratuite est proposée aux habitants de notre commune (Hoste et Valette) mais pas exclusivement.

Cette boîte à livre est installée devant la façade du mur de l'église de Valette.

Nous l'avons « baptisée » livr'échange car elle fonctionne sur un système d'échange et de partage totalement gratuit.

Nous espérons ainsi mobiliser les lecteurs autour d'une lecture.

Un grand MERCI à Denis, Fred et Théo qui ont très vite réagi.

Motivés par ce projet, ils ont réalisé cette magnifique boîte à livre

Un banc est à proximité de son emplacement, ce qui permettra... les beaux jours... de s'y asseoir, de lire, de rencontrer d'autres personnes, et de discuter.

Je fais le pari que le livre est un facteur de lien social.

« Bien vivre ensemble dans notre commune » passe bien évidemment par une démarche participative des ses habitants.

Je vous souhaite une très belle découverte.

*Liliane GABRYS*





## *Nous aimons Hoste/Valette avec ses étangs de pêche* **Alevinage à l'étang du haut**

Pêcheurs et curieux sont venus nombreux assister à la mise à l'eau par le pisciculteur le Domaine de Lindre de 300 kg de gardons et rotengles de 2-3 étés, 186 kg de perches (d'environ 100 à 500 g), de 80 kg de brochets (d'environ 1 kg), de 290 kg de carpes (entre 3 et 9 kg) ainsi que 227 kg de gardons et rotengles d'un été. Cet apport de sang neuf complète la reproduction naturelle qui est privilégiée, favorisée par des travaux d'amélioration de la biodiversité tels le faucardage des berges et chenaux, et la mise en herbe des frayères. Priorité est ainsi donnée aux espèces indigènes, à la satisfaction des disciples de St Pierre qui attendent avec impatience l'ouverture de la pêche.



## *À Hoste/Valette on s'engage dans une politique de développement durable*

# Rénover un poste électrique en favorisant l'insertion par le travail

Porteuse de missions de service public, Enedis en Moselle est naturellement concernée par les enjeux environnementaux et sociétaux. Soucieuse de développer et d'exploiter les réseaux dans le respect de l'environnement, Enedis s'attache aussi à contribuer en tant qu'entreprise à divers projets de développement social. L'entreprise mène donc une politique de développement durable associant toutes les parties prenantes : collaborateurs, clients, collectivités locales, pouvoirs publics et associations.

La rénovation d'un poste de distribution publique d'électricité dans la ville est un des exemples qui matérialise cet engagement au quotidien. La convention signée entre la Ville de Hoste et Enedis Moselle prévoit la remise en peinture du poste rue Nationale

La réalisation de l'opération a été confiée à l'association d'Action Sociale et Sportive du Bassin Houiller (ASBH), dont le but est de favoriser l'insertion par le travail. Celle-ci est intervenue pour remettre ce poste de distribution électrique en état. Encadrés par des animateurs techniques et socio-professionnels, ils ont pour objectif d'acquérir des compétences techniques et un savoir faire afin de les aider dans la construction de leur projet professionnel et dans la recherche d'un emploi.

De plus les personnes ayant participé à la rénovation bénéficieront d'une sensibilisation à l'utilisation des outils informatiques assurée par Enedis.

Le 6 septembre 2017, une visite de chantier sera organisée rue Nationale, en présence de Mr Michel JAKUES Maire de la ville, de Mr Roger BOUR Président du Syndicat d'Electrification de l'Est Mosellan, de Mr Rocco SACCUCCI Directeur de l'association d'Action Sociale et Sportive du Bassin Houiller et de Mr Benoît OSTER Chef d'Agence des Collectivités Territoriales Enedis en Moselle.



*Nous aimons*

*Hoste/Valette qui préserve sa biodiversité*

Hoste /Valette a des libellules... pour récompenser sa démarche zéro pesticide



Le 08 novembre 2017, à l'abbaye des Prémontrés, 130 libellules ont été décernées. Trois d'entre elles ont été réservées aux représentants de Hoste et de Valette.

**Hoste et Valette a de quoi être fière : la commune fait partie des 65 communes de Lorraine et des 12 communes de Moselle à recevoir des libellules. Car elle a su gérer d'une manière plus écologique ses espaces verts.**

C'est le 8 novembre 2017, à l'abbaye des Prémontrés à Pont-à-Mousson, 65 communes et 2 lycées lorrains ont reçu 130 libellules. Non, pas des bestioles... Mais des panneaux, sur lesquelles figurent ces charmants insectes. Notre commune a donc été sous le feu des projecteurs.





Initiée depuis 2011 par la région et les agences de l'eau, l'opération Commune Nature met à l'honneur les collectivités et autres gestionnaires d'espaces engagés dans une démarche de réduction et de suppression des pesticides pour l'entretien des espaces verts et des voiries. En plus, cette nouvelle édition intègre la réglementation entrée en vigueur au 1er janvier 2017 (loi Labbé relative à l'interdiction d'achat, d'usage et de détention de pesticides). Elle renforce également l'enjeu de la préservation de la biodiversité et de la restauration des milieux aquatiques pour lequel les collectivités jouent un rôle important.

Hoste/Valette pour sa première participation obtient directement ses trois libellules : la récompense suprême. Pour obtenir la première distinction, il fallait que nos villages respectent la loi Labbé. Nous devons signer la charte régionale nous engageant dans la démarche zéro pesticide. Nous avons sensibilisé nos élus et nos agents aux méthodes alternatives à l'utilisation des pesticides ainsi que le grand public à la démarche.

Hoste/Valette est allé beaucoup plus loin, puisque nous avons supprimé les produits phytosanitaires, les produits anti-mousse sur les trottoirs, nous avons initié une démarche de préservation de la biodiversité (haies, vergers, prairies...) et de restauration des ressources en eau de notre collectivité (rivières, étangs, berges, marre, zones humides, marais...). Les pouvoirs publics (Région GrandEst, Agences de l'eau...) affichent un objectif plus ambitieux en incitant depuis sa création en 2011, les collectivités à supprimer à terme tout traitement chimique. Mais sont également conscients que cette démarche impose de faire des choix, de revoir les pratiques, de développer des actions d'information et de pédagogie, de repenser parfois l'aménagement urbain. Aussi la Région GrandEst et les agences de l'eau ont souhaité que cet engagement puisse être progressif, gage par ailleurs de pérennité.

Ainsi la distinction Commune Nature valorise et récompense les efforts de chacun quel que soit son stade d'engagement, l'important étant la prise de conscience et la volonté de vouloir faire autrement. BRAVO à Denis et à Maurice pour leur engagement, leur persévérance car après plus de 10 années d'effort et de progression, les libellules sont à présent chez nous !!!

### **Pourquoi une libellule ?**

La libellule est un insecte utile, un élément actif de la chaîne alimentaire et de l'équilibre biologique des écosystèmes d'eau douce. Elle est un symbole de la bonne santé des milieux humides. On trouve les libellules au bord des étangs et des rivières lorsqu'une certaine qualité de l'eau est préservée. C'est un animal fragile et élégant, un des innombrables trésors de la biodiversité sur le territoire du Grand Est et de la commune de Hoste/Valette. A travers l'opération Commune Nature, les collectivités préservent l'environnement de cette « demoiselle ailée »

### **Et vous mes chers concitoyens comment pouvez-vous entrer dans notre démarche «Ma commune sans pesticide »**

Les alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires sont variées et peuvent être pratiquées par tous. Voici quelques exemples concrets :



**Tondre moins court** le gazon, laisser de la place aux zones plantées en prairie ou non fauchées...

**Choisir des espèces locales**, souvent plus résistantes car adaptées au climat,

**Utiliser du paillage** au pied des arbustes et des plantes en massifs afin de limiter la pousse des herbes folles,

**Effectuer un désherbage** mécanique avec un couteau, une binette ou un sarcloir,

**S'équiper en matériel de désherbage thermique** si nécessaire,

**Privilégier des espèces moins fragiles**, nécessitant moins d'entretien,

**Associer différentes espèces entre elles** afin de renforcer leur résistance aux maladies,

**Recourir à des moyens de « lutte biologique »**, par exemple : le purin d'orties, la bouillie bordelaise...

**Retourner les résidus de produits chimiques** entamés ou périmés dans les déchetteries,

**Accepter la présence des herbes folles.**

### **Dorénavant, je vous demande de changer votre point de vue :**

*La présence d'herbes folles en bord de voiries ou de fleurs sauvages dans les espaces verts va parfois de pair avec le changement des pratiques. La perception de chacun doit évoluer pour une meilleure acceptation de ces végétaux dans nos paysages, signes d'une meilleure prise en compte de la qualité des rivières et des eaux souterraines. Ces herbes qui poussent spontanément ne sont donc pas si mauvaises !*



*Nous aimons*

*Hoste/Valette avec des forêts bien gérées*

## La gestion de votre forêt communale de Hoste

La gestion de la forêt passe par des moments clefs durant les années qui passent. A ce titre l'aménagement forestier fait un état des lieux tous les 15 à 20 ans et définit les parcelles forestières qui seront renouvelées durant cette période. La commune de Hoste possède ce document pour la période 2009-2023.

Les parcelles à renouvelées sont : 2A, 4A, 12, 17.

Soit de manière naturelle par glandées soit par plantation.

La parcelle 2a se situe le long du CD 29 Valette – Cappel

La glandée n'ayant pas donné satisfaction il a été décidé de procéder à la coupe des bois, afin de pouvoir planter la surface en chêne sessile.

Dans un premier temps des arbres devaient être conservés le long du CD ; atténuant ainsi la coupe et l'effet de disparition des grands arbres qui signifie forêt pour nombre de nos concitoyens.



Malheureusement leur état sanitaire faisant apparaitre champignons, pourritures, mitraille, ne les prédisposaient pas à rester. La sécurité de la route était engagée pour la municipalité et l'office national des forêts. Il a donc été décidé de les récolter afin d'évacuer un danger de chute de branches et d'arbres sur la route.

Il est certain alors que l'endroit parait bien vide maintenant...

Il faut se rassurer les plantations qui seront faites d'ici 2020 pousseront et donnera la nouvelle forêt.

Pour preuve les plantations de la parcelle 19 dans le tournant en allant vers Leyviller qui date de 1978 sont aujourd'hui un peuplement de chênes avec des individus de grande valeur patrimonial.

Les générations futures auront une forêt de grande qualité et souhaitant le sans mitraille...

Le temps forestier est plus grand que le temps humains...il faut 5 vies forestiers pour voir pousser un chêne du gland à l'arbre de 75 cm de diamètre.

Mais les grands forestiers sont ceux qui s'incline devant la nature et n'essayent pas de la dominer. Il faut beaucoup d'humilité pour gérer des massifs forestiers tout en s'informant sur les dernières données techniques qui approfondissent les connaissances.

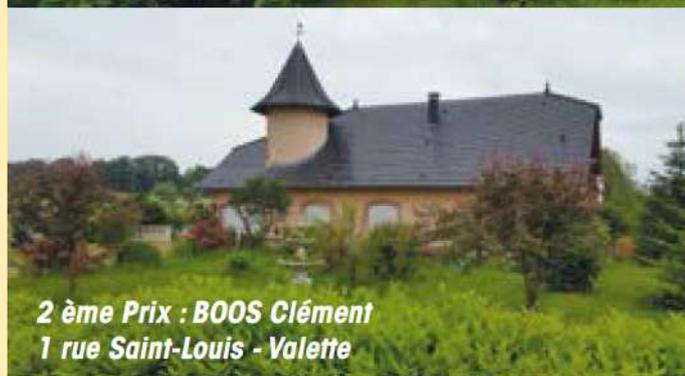
*Piquet Raphael technicien forestier patrimonial.*



*Nous aimons Hoste/Valette  
qui embellit son cadre de vie*

## Concours de l'office communautaire de tourisme « MAISONS FLEURIES » Edition 2016

Notre jury communal a présélectionné 5 lauréats. Après une visite et un examen de ces fleurissements par le jury communautaire, 5 prix ont été décernés :



Tous les lauréats ont été récompensés, par un bon d'achat à faire valoir chez un horticulteur, ainsi qu'un sac à dos et une paire de gants de jardinage.

**Bravo et un grand merci à eux !**



*Nous aimons*

*Hoste/Valette qui embellit son cadre de vie*

## Concours communal

# « MAISONS FLEURIES » Edition 2016

Comme chaque année les habitants de la commune, ont rivalisé de dynamisme et de créativité pour embellir leurs maisons, pour leur plus grand bonheur et par là même le notre.

Le fleurissement est un coût financier mais l'amour des fleurs, des plantes, et de la beauté devient une priorité, comme une nécessité à notre quotidien, notre cadre de vie.

Il nécessite aussi du temps, et beaucoup d'énergie pour planter, arroser et entretenir sa création du printemps à l'automne. Cela n'est que plus d'honneur pour nos chers administrés.

Les membres du jury sont passés devant vos maisons le 18 juin et ont examiné avec soin vos fleurissements.

### **Les critères de notation retenus sont :**

- 1. Fleurissement visible de la rue**
- 2. La biodiversité**
- 3. La propreté et l'entretien**
- 4. L'identité mosellane**
- 5. Le coup de cœur**



Les lauréats ont été gratifiés d'un bon d'achat à faire valoir auprès d'un horticulteur, et se sont vus remettre un diplôme.



**1<sup>er</sup> Prix : LANG Daniel  
9 rue Saint-Jean - Hoste**



**2 ème Prix :**  
**NONNENMACHER Yves**  
**1 rue des Prés - Valette**



**3 ème Prix :**  
**KLEIN Laurent**  
**54 rue Saint-Louis - Valette**



**4 ème Prix :**  
**SCHAMING Anne Marie**  
**27 rue Saint Jean - Hoste**

**5 ème prix :**  
**KREMER Frédéric**  
**43 rue Nationale - Hoste**

La cérémonie des remises des prix s'est déroulée le 22 janvier 2017, à l'occasion des vœux de la municipalité, au foyer de Hoste.

Merci aux lauréats et à tous ceux qui contribuent à l'embellissement de nos rues.

**Bravo à toutes  
et à tous !**





## *Nous aimons Hoste/Valette attentif à ses aînés* **Le repas des aînés**



Comme les années précédentes, nous avons invité nos très chers aînés à un repas fort goûteux et convivial, le 2 avril 2017 au foyer de Hoste.

Nous étions nombreux à partager ce dimanche ensemble, dans un plaisir réciproque.

Il nous tient à cœur de vous réunir chaque année, entretenir et maintenir ces relations de liens avec la commune.

J'aime vous évoquer ces quelques réflexions tirées du livre :  
La joie de vieillir de Martine Groult ; Editions Fernand Lanore.

Et si vieillir était un cadeau de la vie ?

Dans cette société obsédée par le jeunisme, il est plutôt étonnant mais toutefois plaisant d'aborder une approche différente. Généralement nous ne nous faisons qu'une idée de la vieillesse : celle de la diminution de nos capacités et de la dégradation de notre apparence.

Prendre de l'âge crisper (même les trentenaires), tant la jeunesse est sacralisée.

Bien sûr, il y a la question de l'apparence, et la beauté de la vieillesse n'a pas la grâce de la jeunesse.

Mais à quoi riment ces comparaisons, seules celles de nous-même ont un sens.

Il ne sert à rien de vouloir être parfait en tout point. Nous avons nos défauts ; ils font partie de nous et les accepter permet d'être tolérant avec les autres aussi.

N'oublions pas que c'est en gardant une âme de curieux, en ayant toujours des projets à mener, en vivant le présent que nous accédons à la vraie jeunesse.

Et cette jeunesse là, n'a pas d'âge !!!!

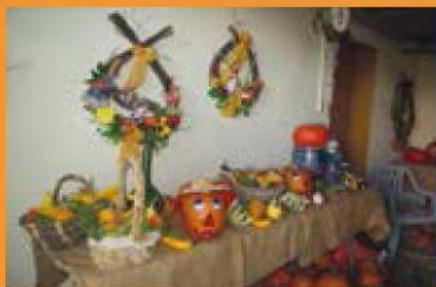
La qualité de nos relations affectives, familiales et sociales contribue en très grande partie à notre Bien Vivre et Bien Vieillir Ensemble.

*Liliane Gabrys.*





## *Nous aimons Hoste/Valette avec ses traditions* **Les cucurbitacées de Hoste**



Comme tous les ans, vous avez pu admirer et sûrement acheter, des magnifiques cucurbitacées qu'exposent certains habitants de la commune.

Les paniers, les brouettes, les cagettes longent la rue Nationale dès le mois de septembre dans un festival de couleurs d'automne.

J'ai rencontré Nicole, 72 ans, originaire de notre commune. Elle expose ses récoltes depuis déjà 18 ans.

Il y a 18 ans, le fils d'une amie lui a apporté deux citrouilles d'Amérique.

C'est là que tout a commencé, une admiration qui s'est transformée en véritable passion.

Au départ 2 citrouilles, puis les graines ont engendré beaucoup beaucoup de .....citrouillettes !!!!

Aujourd'hui, les « clientes » lui sont fidèles et viennent des quatre coins de la Moselle pour lui acheter citrouilles, potirons, coloquintes et autres arrangements qu'elle confectionne avec soin et passion.

Plutôt que « cliente », Nicole me confie qu'elles sont devenues des amies.

Elles guettent ces moments de retrouvailles, où elles échangent les dernières nouvelles de l'année.

Evènement heureux ou malheureux, Nicole est à leur écoute, si ce n'est l'inverse quelques fois.

Et celles pour qui, septembre ne reviendra que dans un an ... ..c'est trop long ... n'hésitent pas à revenir lui faire « un coucou » au courant de l'année.

Alors, n'hésitez pas à venir admirer ces récoltes de la nature, les dévorer des yeux et du ventre.

Et puisque le ventre est notre deuxième cerveau tout ce qui est bon pour le ventre est bon pour le moral.

Les cucurbitacées ne sont pas chères, et vous aurez en plus le sourire de Nicole



# *Nous aimons* *Hoste/Valette pour ses moments culturels* « C'est Kan le pestacle »

Dans le cadre de la programmation culturelle organisée par l'Office Culturelle Communautaire de Freyming-Merlebach, « le pestacle , l'Attrape-Rêves» s'est arrêté à Valette le 3 mai 2017, pour le plus grand bonheur des enfants et des adultes présents.





## L'Attrape-Rêves

est joué par 2 comédiennes de l'Est.  
Elles racontent de très belles histoires  
de l'Ouest Américain.



Leurs voix s'échangent et se répondent, tissent ensemble  
un grand Attrape-Rêve en enfilant des perles de contes.

Yeux rivés, oreilles attentives, les enfants ne perdent pas  
un mot de l'histoire.

Tout cela dans un  
nuage de poésie, de  
douceur et d'émotions.  
Merci à l'Office Culturel  
Communautaire !





## *Nous aimons Hoste/Valette sensibles à ses enfants*

### Le 15 juin 2017, la classe de CP CE1 CE2

de Mme Magno a été récompensée par le prix académique de l'innovation 2017 pour son projet sur la lecture à haute voix sur tablette. Pendant trois ans, les élèves ont travaillé la lecture de textes à haute voix, la fluidité, l'intonation, l'expression. Ils ont réalisé de nombreuses vidéos « c'est l'heure du conte » qui ont été publiées sur le compte twitter de la classe. Ils ont entre autre créé un padlet (mur virtuel) regroupant les histoires qu'ils ont mises en voix et en image à partir des textes écrits par les collégiens de Puttelage aux lacs.



### Les élèves de la classe de CM1-CM2

ont préparé avec leurs enseignants le permis internet et le permis piéton. Les gendarmes ont organisé sur chaque thème une séance d'examen comprenant une partie théorique et une partie pratique. Tous les élèves de la classe de CM ont réussi leur permis piéton ainsi que leur permis internet.



### L'ensemble des élèves de l'école a participé à la journée de l'athlétisme à Farébersviller. Les élèves ont vécu de grands moments de partage !

L'école de Hoste a, pour la cinquième année consécutive, gagné le concours inter-écoles de natation organisé à la piscine de Freyming-Merlebach.





## Quarante-sept élèves ont fait leur rentrée

à l'école de Hoste.

François Xavier Letondor remplace Florence Magno, appelée pour cette année scolaire à des fonctions de conseillère pédagogique. Il prend en charge la classe des CP, CE1, CE2.

Thibaut Mederlet complète le temps partiel d'Emmanuel Galeotti. Ils enseignent aux CE2, CM1, CM2.

**Jeudi 16 octobre, les élèves de l'école** ont participé au cross « ELA » organisé par l'école du parc de Farébersviller. 536 élèves ont pris place dans 10 courses différentes. Un élève de CP a terminé 5ème de sa catégorie et a reçu une belle médaille pour sa performance. Lors de cette journée les enfants ont été sensibilisés à la leucodystrophie qui est une maladie rare et génétique. Les dons des trois écoles participantes ont rapporté pas moins de 750 Euros pour l'association. Félicitations à tous les petits champions.



**Mercredi 22 novembre 2017** les élèves de la classe de M. Letondor avec l'aide de M. Mederlet et de deux parents d'élèves ont participé à un ramassage à Valette de légumes avec un maraîcher. Ils ont ramassé environ 1200 kilos de courges butternut, de citrouilles et de potimarrons sous une belle matinée ensoleillée.



## *Nous aimons Hoste/Valette pour sa sécurité* **LES SAPEURS-POMPIERS de HOSTE**

Depuis quelques années le centre d'intervention de HOSTE recrute.

Cette année Mr le Maire et le chef de centre ont le plaisir de vous présenter 2 nouvelles recrues.

Une jeune étudiante Léa KLEIN nous a rejoint au mois de juillet, elle a déjà toute les formations de base pour que vous la croisiez dans les camions rouges du secteur.

Pour le 1er janvier ce sera Léo FELT qui prendra le chemin des formations pour porter main forte à sa collègue.

Les jeunes désirant de rejoindre Léa et Léo afin de travailler ensemble aux missions de secours mais aussi pour un moment de loisir en caserne sont les bienvenue.

Soucieux d'assurer toutes les demandes de secours la journée, nous sommes à la recherche de personnes âgées de 20 à 40 ans. Si vous êtes disponible quelques heures quand les enfants sont à l'école, venez tenter l'aventure en consacrant ce petit moment aux sapeurs-pompiers.

Nous sommes certains que la tenue vous ira.

Merci de bien vouloir prendre contact en mairie en début d'année 2018 et nous vous accompagnerons dans cette démarche.

Les gestes de premiers secours sont à la portée de tous.





## *Nous aimons Hoste/Valette avec sa vie associative*

### Les associations :

**- A L'OMBRE DU TILLEUL :**

**Président Daniel BOUR**, 28, rue St Louis 57510 VALETTE - ☎ 03 87 89 26 32

**- AMICALE DES SAPEURS POMPIERS :**

**Président Yvon JACQUES**, 42, route nationale 57510 HOSTE - ☎ 03 87 09 64 22

**- CIA Comité Inter Associatif :**

**Président Armand BRUN**, 2a rue du Bourg 57510 HOSTE - ☎ 03 87 02 60 71

**- Conseil de Fabrique Hoste :**

**Président Hubert KIHN**, 59 rue nationale 57510 HOSTE - ☎ 03 87 02 67 52

**- Conseil de Fabrique Valette :**

**Présidente Claudine BRUN**, rue Saint Louis 57510 VALETTE - ☎ 03 87 89 21 79

**- ENTENTE ET LOISIRS :**

**Président Gaëtan ERBRECH**, 19, rue Saint Jean 57510 HOSTE - ☎ 06 32 53 63 69

**- La Maison Güth :**

**Président Sylvain STARCK**, 12 rue du Petit Pont 57510 HOSTE - ☎ 06 85 03 41 23

**- L'APBH :**

**Présidente Laura MITHOURD**, rue des vergers 57510 VALETTE - ☎ 06 71 84 10 96

**- Le Lys Récréatif :**

**Présidente Jacqueline GALLAND**, 44a rue Saint Louis 57510 VALETTE - ☎ 03 87 89 26 37

**- LPO Le rouge gorge :**

**Présidente Marie-Anne KEUER**, 83 rue principale LOUPERSHOUSE - ☎ 07 71 67 51 34

**- SYNDICAT DES ARBORICULTEURS :**

**Vice-Président Hubert SCHWARTZ**, 40 rue nationale 57510 HOSTE - ☎ 03 87 02 60 11



**Hoste  
Valette**



# Balade gourmande 2017





## Association périscolaire de Barst et Hoste (APBH)

L'association propose aux enfants scolarisés dans les écoles de Marienthal, Hoste et des communes environnantes, un service périscolaire destiné à aider les familles à concilier vie familiale et professionnelle.

C'est un lieu convivial de socialisation, de détente et de jeux, pour répondre à la fois aux besoins des enfants et des familles qui en raison de leur travail ne peuvent assurer la garde de leurs enfants.

Deux animatrices sont là pour accueillir vos enfants les jours de classe.

Le fonctionnement est le suivant :

- le matin dès 7h30 jusqu'au départ du bus scolaire et l'ouverture des classes respectives
- à midi pour le repas, à l'arrivée du bus et à la sortie d'école jusqu'à la reprise des cours
- après l'école, dès l'arrivée du bus et la sortie d'école, jusqu'à 18h.

A noter que le mercredi, le périscolaire ne fonctionne que pour l'accueil du matin dès 7h30.

Nous proposons tout au long de l'année scolaire, pendant les temps d'accueil ; des activités manuelles, des jeux de société, des repas à thèmes organisés par le traiteur au repas de midi, des animations comme le marché de Noël ou les olympiades.



Pour tous renseignements, les dossiers d'inscription et le règlement intérieur sont disponibles en mairie ou au périscolaire avec tous les détails de notre fonctionnement.

N'hésitez pas à consulter notre page Facebook ou à contacter les animatrices du périscolaire au 06.06.79.70.59 ou la Présidente de l'association au 06.71.84.10.96.





# Association La Maison GÜth

Voici trois ans que notre association a pris en charge l'entretien et l'animation de la Maison GÜth, et valorise ainsi le patrimoine de notre commune. Nous voulons remercier ici les bénévoles qui accomplissent un travail formidable, non seulement lors des animations et des visites guidées, mais aussi tout au long de l'année, que ce soit pour tailler, tondre, nettoyer, réparer ou ranger.

## **VISITES**

La maison fait avant tout l'objet de visites, sous l'égide de l'Office de Tourisme, lors du « Warndt week-end », ou des journées européennes du patrimoine. Les enfants de l'école de Hoste ont bénéficié d'une visite le 18 mai, et se sont amusés à jouer les acteurs d'une vidéo qui sera diffusée au printemps 2018. ( *photo 1* )

## **WARDNT WEEK-END**

Le Warndt week-end, qui est un festival d'animations franco-allemand, s'est déroulé les 17 et 18 juin. Le point d'orgue en fut le spectacle de contes poétiques de Josuah Rey. Les poèmes relatent son chemin vers Saint Jacques de Compostelle. Le spectacle a été rehaussé par Maÿlis, Joëlle, Cettina et Carine, de l'atelier théâtral de Forbach. Elles ont dit quatre poèmes de Josuah, à quatre stations d'une déambulation du public dans l'arboretum. ( *photo 2* )

## **CONCERTS AU JARDIN**

Le 9 juillet, le groupe « Après la sieste » a donné un très beau « concert au jardin ».  
Le 24 août, ce fut au tour du groupe de jazz sarrois « Die Kunstpfeiffer ».

A chaque fois le ciel fut de notre côté, tant pour la météo que pour l'ambiance vraiment sympa. Assurément, cette formule de « concert au jardin », le dimanche à l'heure du thé ou du café est une réussite, et tout le monde y passe un bon moment. ( *photos 3 et 4* )

La maison GÜth a servi d'étape lors de la balade gourmande inter-associative, le 3 septembre. Plus de 700 marcheurs ont traversé ce jour-là l'arboretum et la grange. Les bénévoles leur ont servi une bonne soupe, et ils furent nombreux à nous confier que les sites naturels en général, et la maison GÜth en particulier, donnaient un cachet singulier au circuit de la balade gourmande de Hoste.

**JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE :** la maison fut ouverte aux visiteurs les 17 et 18 septembre. Un panneau pédagogique expliquant les principes des plafonds en plâtre moulé (ou « Estriche ») rappelait que la Maison GÜth figurait en bonne place dans le circuit des Estriches initié par un groupe du musée de Sarrebourg.

Les prix des lauréats du « concours photo » que nous avons organisé durant l'été ont été remis par M. le Maire, Michel Jacques, et par Sylvain Starck, Président de l'association. Nous remercions le conseil municipal qui a participé pour 200 euros au « prix spécial du Maire » et au vin d'honneur. Charlotte Schwartz « Prix du jury » ( *photo 7* ), Philippe Keuer « Prix du maire » ( *photo 6* ) et Gérard Hequet « Prix du public » ( *photo 8* ).

## **COURT-METRAGE à HOSTE**

Outre l'entretien de la maison et des abords et les animations, nous avons également une vocation d'aide à la création, pour les jeunes talents qui souhaitent exprimer leur art à la Maison GÜth. C'est dans ce cadre qu'une équipe de cinéma forte de 22 personnes a investi les lieux du 4 au 10 septembre. Réalisateur, scripte, assistantes, acteurs, techniciens son et lumière, décoratrice, maquilleur, en tout 22 collaborateurs, ont transformé la Maison GÜth en ruche bourdonnante, souvent jusque tard dans la nuit. Nous remercions les figurants bénévoles qui ont accepté de jouer en cette fraîche fin d'été, les hôtes qui ont hébergé l'équipe de tournage, et aussi Angèle et Joëlle qui ont pourvu à l'intendance, ce qui ne fut pas un petit boulot, car nos jeunes cinéastes se montrèrent aussi gentils qu'affamés !

Le thème du film est une fiction intitulée « 14 juillet ». Il sera diffusé au cours de l'année 2018. ( *photo 5* )

Notre association a participé pour 1000 euros à l'acquisition d'une parcelle entre l'arboretum et la rue du petit pont, en rive droite du ruisseau de Valette. Ce chemin ne sera pas empierré et restera en herbe, tout comme le chemin en rive gauche (privé mais ouvert au public). Dans les deux cas, les vélos, motos et quads y sont interdits, pour des raisons évidentes, nous semble-t-il.

En résumé, voilà que s'achève une année bien remplie et rendez-vous en 2018, pour de nouvelles aventures... et le 18 mars à 16h au foyer de Hoste, pour notre assemblée générale.

**Vous pouvez retrouver toutes les infos et actualités sur notre site [www.lamaisongueth.eu](http://www.lamaisongueth.eu) et sur Facebook : Maison-Güth Hoste**



**3. «Après la sieste»**



**8. «Prix du public»**



**1. « visite des écoliers »**



**2. «les conteuses»**



**4. « concert jazz »**



**5. « tournage »**



**7. « Prix du jury »**



**6. « Prix du maire »**



Syndicat Arboricole de Hoste



## L'année arboricole vue par un de ses adhérents

En cette fin d'hiver, début de printemps 2017, une certaine douceur avait pris le dessus sur les gelées. Le démarrage en trombe de la floraison nous gratifiait de tableaux somptueux (*photo 1, photo 2, photo 3*), les couronnes de nos arbres avaient revêtu leur tenue d'apparat et tout laissait présager des futures récoltes hors normes. C'était sans compter avec les cousins lointains des Saints de glace. Le trio des gelées noires que l'on avait fini par oublier. Leur méfait de cette ampleur remonte à des décennies. Les moins 3 et moins 4 s'en étaient trop pour ces fleurettes si frêles, si tendres et nous, nous n'avions que nos yeux pour pleurer face au désastre. Ne se laissant pas démonter pour autant une équipe d'irréductibles se mit au travail, armés de sécateurs et autres scies à élaguer pour supprimer ces branches rebelles qui empêchent le soleil d'inonder l'intérieur des couronnes et ainsi redonner couleur et vigueur aux têtes malmenées. Non satisfait de ce travail, ils sont repartis au mois de juin pour effectuer une taille dite « en vert », et ainsi redimensionner les couronnes. Après tant d'efforts, la nature généreuse nous a gratifiés de quelques quetsches et autres mirabelles auxquelles se sont rajoutées quelques pommes et autres petits fruits. Nous pouvons remercier cette nature généreuse. Courant octobre la nouvelle est tombée, les scientifiques nous assurent que les arbres ont une âme, une sensibilité et qu'ils communiquent entre eux par les racines et que les plus grands sont bienveillants pour les jeunes générations. Stupéfaction dans nos rangs à l'annonce de cette nouvelle. Nos grands arbres plantés par nos aïeux n'ont pas trouvé grâce à nos yeux et leur silhouette décharnée hante nos vergers, en quête de soins (*photo 4*), des soins que nous ne leurs avons pas prodigués en temps utile.

Qu'à cela ne tienne, certains adhérents ont compris le message et ont replanté des arbres dit « haute tige » dès cet automne.

*Hubert Schwartz*

*Membre de l'Association des arboriculteurs de Hoste*

**PS : Au mois de juin, les arboriculteurs ont leur soirée récréative « Pizza-Flam », un évènement chaque année pour sa convivialité et sa bonne humeur.**

**Cette année, nos amis allemand d'Ensheim sont venus en nombre, et nous ont vivement remerciés pour l'excellent accueil que nous leurs avons réservé.**

**En 2018 elle sera reconduite, la date sera communiquée en temps utile. D'ores et déjà une date à retenir.**



(photo 2),



(photo 3),



(photo 1),



(photo 4),

# Un an d'observations avec les membres du « Rougegorge »

L'association « le Rougegorge » représentant le groupe local de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, propose chaque mois une sortie pour observer la faune mais aussi la flore environnante. Ces sorties sont encadrées par les bénévoles de l'association et sont à destination du grand public. Nul besoin d'être membre pour y participer. Voici un petit résumé des sorties qui se sont déroulées en 2017.

Les mois d'hiver sont propices à l'observation des oiseaux d'eau qui viennent trouver sur nos étangs le gîte et le couvert alors que leurs quartiers résidentiels situés dans les pays nordiques sont devenus inhospitaliers..



C'est donc naturellement que nos sorties mensuelles de janvier (temp -8°) et février se sont déroulées sur nos étangs à la recherche des divers Canards : colvert, chipeau, souchet... mais aussi des Grèbes huppés, des Fuligules morillons et milouins, des Sarcelles, ou encore de la grande Aigrette appelée à tort « héron blanc » mais qui ressemble beaucoup à ce « cousin » le Héron cendré recouvert d'un manteau blanc comme neige. D'autres espèces plus rares se sont même laissées apercevoir comme le Garrot à œil d'or ou des Harles.

Avec les mois de mars, d'avril et de mai, la nature commence à se réveiller et les chanteurs s'installent et défendent leur territoire à leur manière. La plupart des mâles se postent à un endroit stratégique de leur « espace territorial » et égrainent leur chant en continu pour tout d'abord attirer les femelles, puis pour prévenir ensuite les congénères que la zone est déjà occupée et qu'il vaut mieux circuler.

Des sorties spécifiques ont également été proposées à l'occasion de l'événement nationale « fête de la nature 2017 ». Ainsi le 21 mai 2017, 3 sorties à thème étaient proposées au grand public : une découverte sensorielle de la nature avec la collaboration de nos amis de l'association « Connaître et Protéger la Nature » de Spicheren, les deux autres sorties été orientées sur la découverte des oiseaux et de la biodiversité locale.

Ce même jour une conférence vous était présentée par un membre de la LPO Moselle et vous a permis de mieux comprendre « la migration des oiseaux ».

## DÉCOUVERTE SENSORIELLE DE LA NATURE



## À LA DÉCOUVERTE DE LA BIODIVERSITÉ LOCALE





...le mois de juin...



...juillet et août...



...de septembre...

ont d'ailleurs été observés en octobre laissant présager une venue massive des oiseaux à nos mangeoires cet hiver, contrairement à l'an passé où les oiseaux nordiques trouvaient encore de la nourriture dans leurs forêts (faînes...)

Pour 2018, le Rougegorge vous proposera à nouveau une sortie chaque mois qui sera ouverte à tous ceux qui désirent en savoir un peu plus sur la nature environnante. En principe la grande majorité de ces sorties se déroulent le matin du premier samedi du mois. Certaines sorties nous emmèneront découvrir d'autres sites (étang de Lindre, étang du Biswald, les hauteurs de Cadenbronn, les vergers et forêts de Vic sur Seille...) mais le lieu de rdv se fera toujours devant le foyer communal.



...les sorties automnales...



Voici venir le mois de juin, avec lui vient la période où nos champs et prés se parent de couleurs magnifiques. C'est ainsi qu'une sortie spécifique « à la découverte de notre flore locale » a permis de s'initier à la botanique en étudiant les plantes et fleurs avoisinantes.

Les mois de juillet et Août sont moins propices à l'observation des oiseaux, car ces derniers ont pour la plupart déjà élevé une première nichée et les chants se font plus rares. Nos sorties matinales ont été remplacées par des sorties « crépusculaires » à la fraîche.

En juillet nous sommes allés découvrir un autre étang non loin de chez nous mais méconnu par de nombreux participants, le plan d'eau du Bruskir à Farébersviller.

En août, une météo incertaine n'a pas découragée les nombreux participants, ils ont été récompensés en fin de parcours alors que la nuit tombait, par un concert donné par une Chouette hulotte domiciliée dans la forêt dominicale proche du village.

Les premiers colchiques annoncent la fin de l'été, et les premiers passages migratoires. La sortie mensuelle de septembre a permis au public de découvrir les richesses naturelles du Domaine du Lindre. De nombreux limicoles ont pu être observés mais également des Oies cendrées, des grandes Aigrettes, un Héron pourpré et des espèces bien plus rares comme la Cigogne noire, le Balbuzard pêcheur et le Pygargue à queue blanche.

Les sorties automnales du mois d'octobre se sont à nouveau déroulées autour de nos étangs de Hoste et du Welshoff à Puttelange-aux-lacs. On commence à retrouver des oiseaux de passage et nos premiers hivernants. Les espèces observées sont nombreuses grâce à l'observation des amateurs avertis du Rougegorge et des participants néophytes qui se prêtent volontiers au jeu. Des Gros becs

ont d'ailleurs été observés en octobre laissant présager une venue massive des oiseaux à nos mangeoires cet hiver, contrairement à l'an passé où les oiseaux nordiques trouvaient encore de la nourriture dans leurs forêts (faînes...)

Pour les dates et horaires de départ nous vous invitons à venir consulter notre calendrier 2018 en mairie. Vous pouvez également suivre nos activités sur notre page Facebook « LPO Groupe local du «pays des lacs» Hoste 57 ».

Au plaisir de vous retrouver parmi nous sur le terrain.

Marie-Anne KEUER,  
Présidente  
du Rougegorge



2017

## grand chambardement chez les blongios de Hoste

En effet, cette saison a été très différente des précédentes, je vous expose mes observations et mes hypothèses sur ces changements.

- Cette année, les femelles ont été présentes dès les premières apparitions des mâles
- L'un des mâles est brun fauve y compris sur une partie des ailes, une couleur inédite à ce jour sur le site. La femelle qui l'accompagne est également plus foncée que les « habituelles ». Ce couple a une autre caractéristique : des cris en vol.
- Les nids sont construits en des emplacements géographiquement très différents des années précédentes, il n'y a pas eu non plus de constructions proches.
- Les oiseaux font le sevrage des jeunes en couple alors que c'est exclusivement le mâle qui se chargeait de cette opération lors de mes précédentes observations. De ce fait les jeunes n'ont plus leur comportement hargneux et restent invisibles.

Ces observations me font dire que c'est une population différente qui est présente cette année. Ce doit être un nouveau groupe avec des caractéristiques spécifiques.

D'autres faits marquants de la saison de nidification et quelques confirmations :

- Trois couples étaient installés sur la moitié supérieure de l'étang du haut et de nombreuses parades ont encore eu lieu tardivement sur le bas. Je pensais que ce serait une année prolifique qui s'annonçait puisque certains lieux de nidification étaient déjà fréquentés les années passées. Deux couples qui ont paradé « manquent » pour la nidification et un mâle a élevé seul 5 jeunes jusqu'à l'envol, aucune trace de femelle pour ce nid. La présence de chats mais également le couple de busards des roseaux pourraient être une explication mais rien n'est moins certain. Il y a donc eu 4 nids sur l'étang du haut et 1 au moins sur le bas.



*un couple*

*mâle brun*



*Mâle et femelle dans la lumière du matin*

*Partage harmonieux du site entre le pêcheur et le blongios qui le survole...*

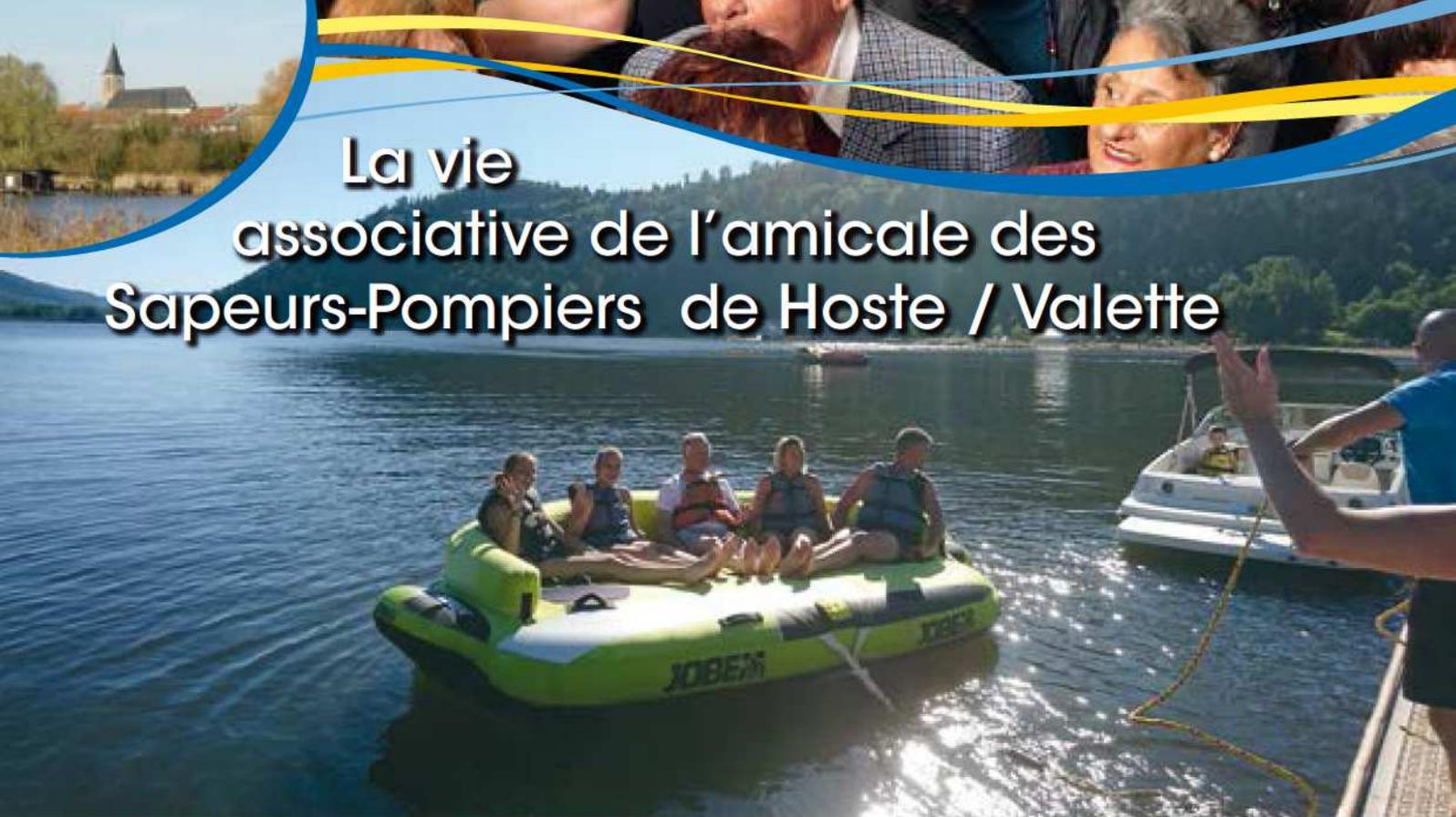


Une année de plus à collecter des données sur cette espèce. Une année de plus également pour constater qu'à l'intérieur de l'espèce chaque individu est différent. Si j'avais mis en évidence des différences physiques, cette année fait apparaître des comportements différents, que ce soit pour un individu, un couple ou un groupe. On doit donc admettre que les observations peuvent être différentes d'un site à l'autre et d'une année à l'autre sur un même site. Il n'y a qu'une constante : l'humilité dans le « savoir ». Autrement dit : il reste beaucoup à apprendre...

*Francis Blesz*



# La vie associative de l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Hoste / Valette



L'amicale a organisé cette année une marche autour du lac de Pierre Percée en date du 18 juin. Les participants ont pu ensuite profiter de la base de loisirs afin de faire par exemple de la bouée tractée et pour finir ce sont retrouvés autour d'une Pizza/ Flamm au restaurant Chez Claire à Freyhouse.

Comme chaque année a eu lieu en automne la traditionnelle soirée Moules/ frites au foyer de Hoste en date du 14 octobre, celle-ci a fait salle pleine.

Pour le début d'année 2018 l'amicale prévoit de nouvelles sorties ski, marche hivernale, soirée moules frites...

  
 Communauté de Communes  
**FREYMING-MERLEBACH**  
 La Communauté de Communes de Freyming-Merlebach investit pour votre cadre de vie

  
 Espace Théodore  
**GOUVY**  
 Communauté de Communes de Freyming-Merlebach  
 Avec notre application CC-Freyming-Merlebach, restez connectés à votre Communauté ! Disponible sur :  
  
**Salle de Spectacles**

  
 Espace Bien-Etre  
 by Aquaglis  
**NOUVEAU** Un moment pour Soi  
 Saunas, Hammam, Spas  
 Douches massantes  
 Massages  
 Possibilité de privatiser l'Espace Bien-Etre pour les associations, C.E., ...  
**Complexe Nautique Aquaglis**



## *A Hoste/Valette on aime savoir qui est parmi nous*

### Lisa Jacques

Lisa est de retour du 28<sup>eme</sup> championnat du monde qui a eu lieu du 25 au 29 octobre 2016 en Tunisie 22 pays été convoqués : Tunisie, Egypte, Libye, Algérie, Maroc, Arabie Saoudite, Koweït, Emirats Arabe Unis, Liban, Iraq, Bahreïn, Soudan, France, Pologne, Afghanistan, Suisse, Japon, Inde, Allemagne, Ukraine, Espagne, Italie.

Cette année Lisa était appelée en équipe de France avec 5 autres compétiteurs au vu de leurs excellents résultats lors des derniers championnats de France qui ont eu lieu à Octeville dans la Manche

- Sandrine Perrot (03) joueuse
- Lisa Jacques (57) joueuse
- Charly Dumont (03) joueur
- Florent Tasseti (59) joueur
- Pauline Rodriguez (82) joueuse
- Hugo Cadet (80) joueur

Lors du Championnat du Monde elle s'est battu pour pouvoir décrocher des résultats plus qu'honorable puisque pour sa première participation elle est arrivée 2 fois en finale contre l'Egypte (pays de naissance de ce sport) 2 médailles d'argent

#### **- en super solo**

un maximum de frappe en 1 mn dans les 4 mouvement (main droite, main gauche, coup droit avec 2 raquettes et revers avec 2 raquettes) et sans avoir battu son record

#### **- en simple (match)**

Un contre un avec un quart de final contre la Pologne qui s'est joué en trois matchs avec un score de 9-9 lors du 3eme set.

Lisa à commence le speed ball à l'âge de 13 ans en 2011 au club de Puttelage aux lacs Depuis elle n'a cessé de glaner des médailles dans les différentes catégories où elle est passée 10 médailles : 8 médailles or et 2 d'argent

Lors du championnat de France à Puttelage en 2013 Lisa déclarait à une télé locale

**« mon objectif aller au championnat du monde »**

Elle était pourtant qualifiée l'an dernier pour les championnats du monde en Pologne. Elle avait refusé l'équipe de France car elle était en train de passer son BAC.

*Emile Cadetto  
Président entraineur de l'équipe de Speed Ball de Puttelage*

# La doyenne de notre commune

est Mme Marie Julie MULLER ,  
née le 25 mai 1923. (épouse Fischer Emile)

Liliane Gabrys (Présidente de la Commission Animation – Solidarité) lui a rendu visite ce jour anniversaire et lui a remis un bouquet de fleurs au nom de M. le Maire et du Conseil Municipal.

Ce fut une belle occasion pour échanger des souvenirs avec elle et sa famille ...



Originnaire de Cappel, elle s'est mariée avec M Emile Fischer en 1948.

C'est à cette date qu'elle est venue s'installer à Valette, et y réside encore.  
Elle a eu 2 enfants, 3 petits enfants et 2 arrière petits enfants.

C'est une très belle famille très présente, qui l'entoure et se préoccupe d'elle au quotidien.

Son quotidien, c'était d'élever ses enfants, d'épauler son mari pour les travaux de la ferme et de s'adonner à sa passion : le potager et les fleurs. Elle était le cœur de la famille.

Ses soucis de jambes ne lui permettent plus ces activités, aujourd'hui, c'est sa famille qui s'occupe d'elle. Cela, avec beaucoup d'attention et d'affection.

Pour les fleurs .....il y a eu ce beau bouquet qui lui a inspiré un très large sourire et des yeux pétillants....

Et si, une des recettes de la longévité était de vivre dans sa maison, ses souvenirs, avec son mobilier si familial, d'être bien entouré, aimé, le tout dans une ambiance chaleureuse et affective ?

Rien que du Bonheur pour elle, sa famille et nous tous.

**Félicitations Marie, pour tout cela  
et pour vos 94 ans !**





## Joyeux anniversaire

C'est en compagnie de ses proches ainsi que d'une délégation municipale que la doyenne du village Marie-Louise ACQUES a fêté ses 94 ans. Félicitations.

## Noces de diamant

C'est sous le soleil de septembre 1957 qu'ils se sont dit oui, ici à Hoste, il y a de cela 60 ans. Mariette et Aloyse KREMER ont fêté cette année leurs noces de diamant. Nous leur souhaitons encore de longues années de bonheur et d'amour.



## Etat-civil

Hervé ROHR et Dominique HELL	28 janvier 2017
Alain ALIX et Stéphanie GILLEN	28 octobre 2017
Anthony CLAMME et Cindy BOUDENGEN	02 décembre 2017
Thierry WENDLING et Virginie LECUELLE	30 novembre 2017
Rémy WELSCH et Carole KRÄMER	21 décembre 2017

## Mariages



## Pacs

## Naissances

Illiona CAMPIGOTTO FLAUDER	21 mars 2017
Lou Minet	14 août 2017
Elisa Laurie LAROSA	15 août 2017
Emma BIRSTER	22 août 2017
Nathaël Florent KIHIL	30 août 2017
Evan LOCCI	07 septembre 2017
Eva KILANOWSKI	26 septembre 2017
Mia ALIX	12 décembre 2017



## Décès

Anne Hedwig KEMPENICH née BOUR	100 ans	22 janvier 2017
Clément FOGELGESANG	86 ans	21 juillet 2017
Lucie LIEBGOTT née BENDEL	88 ans	01 août 2017
Marie-Thérèse LALLIER née SINNIG	84 ans	07 août 2017
Raymond GOLDNER	81 ans	05 décembre 2017
Catherine WENDEL née ZAPP	83 ans	18 décembre 2017



# Les réunions du Conseil municipal de l'année 2017

## Conseil municipal du 03 février 2017

- **Point n°00** : Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal
- **Point n°01** : Finances: Autorisation de dépenses d'investissements
- **Point n°02** : Attribution de compensation – Année 2017
- **Point n°03** : Dotation de solidarité – Année 2017
- **Point n°04** : Travaux : mise en accessibilité de l'école/mairie de Hoste
- **Point n°05** : Travaux digue de l'étang de Hoste Haut
- **Point n°06** : Refus du transfert automatique de la compétence urbanisme à la Communauté des Communes de Freyming-Merlebach
- **Point n°07** : Convention d'adhésion au service commun d'application du droit des sols

## Conseil municipal du 17 mars 2017

- **Point n°00** : Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal
- **Point n°01** : Compte administratif 2016
- **Point n°02** : Compte de gestion 2016
- **Point n°03** : Subvention Accueil Périscolaire Barst/Hoste (APBH)
- **Point n°04** : Modification du tableau des effectifs
- **Point n°05** : Finances : indemnités du maire et des adjoints

## Conseil municipal du 06 avril 2017

- **Point n°00** : Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal
- **Point n°01** : Finances : Fixation des taux d'imposition 2017
- **Point n°02** : Finances : Budget primitif 2017
- **Point n°03** : Subvention à l'amicale du personnel du Syndicat Intercommunal des Eaux de Barst (SIEB)

## Conseil municipal du 02 juin 2017

- **Point n°00** : Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal
- **Point n°01** : Finances : acceptation de recettes
- **Point n°02** : Syndicat des eaux : rapport 2016
- **Point n°03** : Administration : suppression et création de poste
- **Point n°04** : Voirie : Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Loupershouse
- **Point n°05** : Finances : Demande de subvention
- **Point n°06** : Administration : Approbation de la modification des statuts de la CCFM

## Conseil municipal du 30 juin 2017

- **Point n°00** : Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal
- **Point n°01** : Election des délégués et des suppléants en vue des élections sénatoriales
- **Point n°02** : Modification des limites actuelles de l'agglomération
- **Point n°03** : Administration : suppression et création de poste

## Conseil municipal du 29 septembre 2017

- **Point n°00** : Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal
- **Point n°01** : Achat parcelles Hoste
- **Point n°02** : Opération « Commune Nature » : signature d'une charte avec la région Grand Est
- **Point n°03** : Finances : acceptation de recettes
- **Point n°04** : Achats divers

## Conseil municipal du 15 décembre 2017

- **Point n°00** : Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal
- **Point n°01** : Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : réactualisation de la longueur de la voirie communale
- **Point n°02** : Refacturation des frais liés à la gestion de la chasse communale
- **Point n°03** : Chasse : rôle de chasse
- **Point n°04** : ONF : programme des coupes
- **Point n°05** : RIFSEP : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
- **Point n°06** : Tarifs Services et fournitures 2018
- **Point n°07** : Tarifs pêche 2018
- **Point n°08** : Tarifs concessions 2018
- **Point n°09** : Tarifs vente de bois 2018
- **Point n°10** : Finances : subvention





*Nous aimons Hoste/Valette  
qui déroule le tapis rouge pour les miss*  
Élection de miss prestige Lorraine : la beauté  
et l'élégance comme fil conducteur...

Couronnée en 2016, Valentine JACQUES avait à cœur d'organiser l'élection de Miss Prestige Lorraine dans son village. Défi relevé de haute volée le 17 décembre 2017.

Pendant deux mois Valentine et son staff s'activent pour organiser cette élection à Hoste. Le 17 décembre, tout était prêt pour le grand jour et le foyer de Hoste était plein à craquer... Devant un jury présidé par le Maire de la commune, les candidates ont effectué plusieurs passages dans différentes tenues. Le jury avait pour mission de départager et d'élire Miss Prestige Lorraine 2017, qui représentera la région lors de l'élection Nationale le 14 janvier prochain à St Etienne.



Les critères pour départager les candidates étaient les suivants :

- Originalité de la tenue personnelle,
- Beauté, charisme,
- Démarche,
- Présentation orale.

Plusieurs Miss en titre étaient également présentes pour animer le show :

Miss Prestige Nationale 2016, Miss Prestige Alsace 2016, 4ème Dauphine Miss Globe, Miss Prestige Lorraine 2014 et bien sûr, Valentine notre Miss Prestige Lorraine 2016 qui est à l'origine de la tenue de l'élection dans la commune de Hoste.

*Valentine JACQUES, Miss Prestige Lorraine 2016 et Amélie WENTZINGER, Miss Prestige Lorraine 2017, 19 ans, originaire de Maizières-les Vic*

**MAIRIE**  
**22, rue Nationale - 57510 HOSTE**

**Horaires d'ouverture :**  
**Lundi et mardi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30**  
**Mercredi de 8 h à 12 h**  
**Jeudi de 8 h à 12 h et de 17 h à 20 h**  
**Vendredi de 8 h 30 à 12 h**

**Contact : 03 87 09 60 90**  
**Courriel : [mairie.hoste@laposte.net](mailto:mairie.hoste@laposte.net)**  
**[www.mairie-hoste.fr](http://www.mairie-hoste.fr)**

**Travaux de requalification et sécurisation**  
**Fin des travaux, printemps 2018**



**Les permanences de la mairie :**

**Maire : mardi de 14 h à 16 h sur rendez-vous**  
**jeudi de 18 h à 19 h**

**Maire et adjoints : jeudi de 18 h à 19 h**